

Autriche : veille COVID-19

La mesure de confinement est maintenue et reconduite jusqu'au 13 avril.

Situation épidémiologique et restrictions

Epidémiologie au : 20 mars 2020, 14h30

Dépistages réalisés :	15 613	Cas confirmés :	2 388	Décès :	6
------------------------------	--------	------------------------	-------	----------------	---

Le foyer principal de l'infection en Autriche reste le Land du Tyrol (en quarantaine) avec 508 cas, suivi de la Haute Autriche, 1^{er} bassin industriel (421 cas) et la Basse-Autriche, région industrielle et agricole (355 cas). Vienne qui concentre 21,4 % de la population autrichienne recense 296 cas.

Mesures légales /Restrictions

Annonce par le Chancelier Kurz : mesures de confinement de la population prolongées jusqu'au 13 avril.

Europe

La ministre des Affaires européennes Mme Edtstadler considère que les discussions sur le budget UE devront être complètement revues à la lumière de la crise sanitaire avec une répartition nouvelle de l'argent entre secteurs, tout en maintenant qu'une approche économe restait justifiée. Elle a également critiqué l'approche en ordre dispersé des EM, notamment sur la gestion des frontières, soulignant l'importance de la libre circulation des marchandises. Elle a indiqué que AT recherchait à augmenter sa production de matériel de protection sanitaire de manière à devenir autonome, tout en souhaitant que la solidarité européenne s'applique « dans une certaine mesure », critiquant les pays qui avaient édicté des restrictions à l'exportation (levées en Allemagne depuis jeudi 19). Volonté de soutenir l'économie et du maintien d'un euro stable.

Aspects sociaux

Entre lundi et jeudi soir, le nombre de personnes inscrites au chômage a augmenté de 97 500 chômeurs (le total des chômeurs inscrit au Pôle Emploi autrichien atteignait 400 000 fin février en définition nationale). Plus de 18 000 entreprises se sont inscrites auprès du service public de l'emploi en raison de la nouvelle réglementation sur le chômage partiel qui sera désormais également applicable aux apprentis.

Soutien à l'économie

Soutien aux entreprises

Le projet de loi « 2. COVID-19-Gesetz » (397/A), modifiant quelques 40 lois est actuellement examiné en session plénière de la Chambre basse du Parlement (*Nationalrat*). Le projet de loi concrétise les mesures annoncées jusqu'ici, comme par exemple :

- **Les opérateurs de télécoms sont contraints de diffuser par SMS à leurs abonnés les informations de confinement et alertes que le gouvernement jugera nécessaires.**
- Les délais relatifs aux procédures de justice, financières, administratives ou différends sont gelés jusqu'au 30 avril.

Le fonds de soutien COVID-19 versera 60 MEUR à la caisse d'assurance maladie au titre du report de cotisations pour les entreprises contraintes à la fermeture entre février et avril 2020.

Le secteur du BTP se voit dispensé de certaines cotisations à la caisse des métiers du bâtiment pour un volume de 60 MEUR.

Veille sectorielle/Entreprises

Commerce

Alors que les enseignes de la distribution tentent de protéger leurs personnels, notamment en caisse (gants, masques, séparation en plexiglas), **les partenaires sociaux se sont accordés pour la fermeture de tous les commerces désormais à 19h00**. De plus, les personnels à risque (notamment en cas de grossesse) ne seront plus en contact avec la clientèle. D'autres mesures plus strictes, comme une fermeture à 18h00, pourraient émerger. Par ailleurs, les partenaires sociaux se concertent actuellement afin de protéger également les salariés comme les livreurs et les employés de la Poste qui ne peuvent recourir au télétravail.

Transports

Conformément à une ordonnance du ministère de la santé, toutes les personnes entrant en Autriche par voie aérienne sont soumises à l'obligation d'une auto-quarantaine de 14 jours depuis 0h00, le 20 mars 2020. Le règlement s'applique jusqu'au 10 avril inclus.

Bonnes pratiques :

- la chambre de commerce franco-autrichienne a décidé le report des cotisations et pour les plus faibles la gratuité de la cotisation 2020 ;
- mise en place d'une solution qui permette de maintenir les échanges entre membres (200 entreprises dont la moitié françaises): la [CCFA's Markt Place / Plateforme interactive](#) sur LinkedIn.